

De Bessoulet à l'universel

Extrait de l'intervention de Camille Grousselas dans le cadre de la table ronde « Le combat pour le droit, justice et vérité »

La complexité constitue le point fort de l'analyse de Jaurès sur l'État et la démocratie. Le texte le plus approfondi reste le chapitre X de *L'Armée nouvelle* (1911) qui dans le cadre de l'analyse de l'État définit l'esprit de la démocratie. Il y développe les principes qui doivent présider à une démocratie, car c'est en effet dans le cadre républicain et démocratique qu'il conçoit l'évolution vers le socialisme. La démocratie pour lui ouvre le réel et les possibles.

Jaurès n'a de cesse de souligner que la complexité est à l'œuvre dans la société comme dans tout ce qui touche le réel. Dès janvier 1893 dans *La Dépêche* il note que l'action socialiste pour introduire plus de justice dans la société doit tenir compte de cette complexité : « Le socialisme n'est pas une momie enveloppée de bandelette doctrinal. Nous avons des idées directrices, mais nous sommes un parti vivant, nous comprenons la complexité de la vie et nous poursuivons notre œuvre de justice non dans le vide mais au travers des réalités multiples et diverses de la société présente ». Il insiste principalement sur la complexité de l'État démocratique moderne : « L'État dans une démocratie n'est pas exclusivement un État de classe et il le sera de moins en moins. Dès maintenant l'État est principalement, mais non exclusivement un État bourgeois. De même que dans la société actuelle l'influence de la bourgeoisie possédante et capitaliste, si elle est dominante, n'exclut pas pourtant toute influence de la démocratie et du prolétariat, de même l'État expression et organe de cette société est un composé d'oligarchie bourgeoise et capitaliste, de démocratie et de puissance prolétarienne ».

Pour Jaurès, l'État n'est pas statique car « toujours les sociétés se meuvent ». Ainsi « la grande action politique doit s'ajuster à la complexité changeante des choses (...) Figer l'État, écrit-il magnifiquement, c'est supprimer l'espérance, c'est supprimer l'action. Non, l'État démocratique aujourd'hui n'est pas un bloc homogène et d'un seul métal, ce n'est pas une idole monstrueuse et impénétrables qui, de son poids toujours égal et de son ombre immobile (...) ». La démocratie parce qu'elle est « complexe » exerce un rôle régulateur et arbitral : « C'est par sa complexité sociale et par la diversité de ses éléments, toujours manifesté au plein jour de l'action publique et sur l'écran lumineux du suffrage universel, que la démocratie a cette vertu régulatrice et cette fonction arbitrale ». Même si subsiste pour lui la lutte fondamentale entre deux classes antagonistes, ces deux classes vivent ensemble, et en

vivant s'affrontent, discutent et échangent, et se transforment mutuellement dans ces rencontres.

L'acte révolutionnaire s'incarne pour lui dans l'esprit démocratique. Il commence et réside dans la lutte pour préserver et développer un cadre juridique respectueux des droits du citoyen et des droits de l'homme. La critique lucide du système juridique en vigueur devient une propédeutique pour la transition révolutionnaire.

L'analyse jaurésienne de l'État et de la démocratie intégrant une approche de la complexité du réel demeure pertinente. *Les mouvements sociaux* peuvent être considérés comme une des formes de transformation envisagées par Jaurès qui ne visent pas de prime abord la conquête du pouvoir. La transformation pouvant s'opérer sans que des socialistes soient aux commandes de l'État, en opérant graduellement à travers des actions ponctuelles, venant à la suite de crises, et aussi par une action syndicale continue afin d'arracher des concessions au pouvoir en place et de susciter des avancées. À côté donc d'une vision de transformation globale de la société qui passerait uniquement par l'État, Jaurès pense à une dynamique propre conjuguée à celle de la maîtrise des leviers d'État ou de l'action parlementaire. Et cela, dans la modernité transformée de nos démocraties en crise nous parle à nouveau.

Et puis Jaurès a une confiance en la démocratie, toujours menacée comme on peut hélas le voir sous nos yeux, et en sa capacité à surmonter les défis. Cette confiance, il l'appuie rationnellement en faisant appel à Spinoza. Dans sa conférence sur *L'idéalisme et le matérialisme* de 1894 Jaurès emprunte à l'auteur du *Traité sur l'autorité politique* pour établir la contradiction « intime » (et « non pas du point de vue abstrait ») qui réside en tout régime tyrannique et le condamne, à terme, à périr : « La tyrannie, nous dit ainsi Jaurès se référant à Spinoza, doit disparaître en vertu des forces, *parce que ces forces sont des hommes.* » Ce n'est pas seulement une contradiction logique entre l'idée même de l'homme et l'idée de machine, c'est une contradiction de fait : « C'est parce que cette contradiction viole à la fois l'idée d'homme et la loi même de la mécanique, selon laquelle la force homme peut être utilisée, que le mouvement de l'histoire est tout à la fois une protestation idéaliste de la conscience contre les régimes qui abaissent l'homme, et une réaction automatique des forces humaines contre tout arrangement social instable et violent. » L'histoire humaine pointe une direction. Cette direction est « intelligible », car pour Jaurès il y a une intelligibilité de l'être. Nécessité et idéal, une même réalité, pourrait-on dire. « Il y a dans l'histoire (...) une évolution nécessaire (...) et un sens idéal ». L'histoire humaine « en même temps qu'elle est un

phénomène qui se déroule selon une loi mécanique, est une aspiration qui se réalise selon une loi idéale ».